

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **2 décembre 2025 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à La Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Christian Duval, directeur général

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Caroline Bohémier, administratrice issue du personnel d'encadrement

Carole Champagne, administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

Chantal Comeau, administratrice issue du district n° 4

Stéphanie Hautot, administratrice issue des directions d'établissement

Yury Fesko, administrateur issu du district n° 3

Alexandre Guérin, administrateur issu du personnel enseignant

Denis Lefebvre, Vice-président, administrateur issu du district n° 2

Alexa Love-Tremblay, administratrice âgée de 18 à 35 ans

Robyn Maler, administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Philippe Maurice, administrateur issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Marjolaine Morin, administratrice issue du personnel professionnel non enseignant

Valérie Roy, administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Marie-Claude Savard, administratrice issue du district n° 5

Éric St-Denis, administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Stéphane Brault, directeur général adjoint

Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources humaines

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Richard Poirier, directeur général adjoint

Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures

ABSENCE(S)

Patrick Boucher, Président, administrateur issu du district n° 1

Fanny Lamoureux, administratrice issue du personnel de soutien

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M. Denis Lefebvre, président par intérim, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le quorum est constaté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Claude Savard, administratrice, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2025-12-02-418 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 7 OCTOBRE 2025

M^{me} Valérie Roy, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2025.

CA-2025-12-02-419 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PAROLE AU PUBLIC

Sont présentes à la rencontre :

M^{me} Valérie Côté, Vice-présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL)

M^{me} Élyse Levesque, représentante du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

M^{me} Martine Provost, Présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL)

M^{me} Sophie Vincent, secrétaire archiviste du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Mme Vicky Lainesse, directrice adjointe au Service des technologies de l'information

5. PAROLE À LA PRÉSIDENTENCE

M. Denis Lefebvre, président du CA par intérim, remercie les gens d'être présents et d'avoir participé à la STCA.

Suite au malheureux événement qui s'est déroulé il y a quelques semaines, celui-ci a émis le désir de prendre quelques instants pour offrir ses vœux de sympathies à toutes les familles qui doivent composer avec ces drames humains et saluer le travail des différentes équipes des établissements et des services qui accompagnent les élèves, leur famille et les membres du personnel affectés par ces événements.

6. DÉCISIONS

6.1. LETTRE D'INTENTION – PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION ET L'UTILISATION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 267 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le centre de services peut conclure une entente avec une municipalité pour établir, maintenir ou améliorer des centres sportifs ou récréatifs ;

CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui prévoit que le conseil d'administration peut conclure une entente avec une municipalité pour établir, maintenir ou améliorer en commun des centres sportifs ou récréatifs (#226) ;

CONSIDÉRANT les lettres d'intention transmises par les villes de Candiac et La Prairie sollicitant le CSSDGS à titre

de partenaire pour établir un complexe aquatique sur un immeuble du CSSDGS ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé permettrait de construire une infrastructure sportive qui permettrait d'ajouter une nouvelle offre de service pour les activités pédagogiques et parascolaires de la clientèle du CSSDGS ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble visé dispose d'un espace suffisant pour accueillir cette infrastructure ;

CONSIDÉRANT que la contribution principale du CSSDGS serait de conclure un bail permettant d'établir le complexe aquatique sur un immeuble de son parc immobilier ;

CONSIDÉRANT qu'en contrepartie de la mise à disposition du terrain, le CSSDGS bénéficiera d'un accès prioritaire à l'installation durant les périodes scolaires, conformément à son calendrier pédagogique ;

CONSIDÉRANT qu'aucune participation financière ne serait requise du CSSDGS pour la construction ou l'exploitation du complexe aquatique ;

CONSIDÉRANT que le CSSDGS assumerait uniquement les coûts reliés à la surveillance ou l'animation des activités scolaires sous sa responsabilité ;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente officiel serait établi afin de déterminer les responsabilités des partenaires et que cet engagement n'a aucune valeur contractuelle ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé fera l'objet d'une demande de financement par les villes de Candiac et La Prairie au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA) lors du prochain appel de projets ;

IL EST PROPOSÉ par M. Yury Fesko, administrateur,

- que les membres du conseil d'administration confirment aux villes de Candiac et La Prairie l'intérêt du CSSDGS à collaborer afin d'établir un complexe aquatique destiné à répondre aux besoins scolaires et communautaires de la région.

CA-2025-12-02-420 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.2. LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2025-2026 – PHASE 3 – APPROBATION



M. Jason Trevis, directeur du Service des ressources matérielles - secteur développement des infrastructures, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) a le pouvoir d'approuver annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) règlement de délégation de pouvoirs n° 242 ;

CONSIDÉRANT que la liste des projets à caractère physique est en adéquation avec les données recueillies dans le cadre des inspections et expertises du parc immobilier et permet au Service des ressources matérielles (SRM) d'amorcer la planification et la réalisation de ces projets ;

CONSIDÉRANT que ces projets sont en cohérence avec les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation (MEQ) concernant l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires ;

CONSIDÉRANT que la modification de la programmation permettant l'inscription des projets à la liste des projets à caractère physique sera soumise au MEQ pour approbation, cette dernière devant être reçue avant toute planification et/ou réalisation ;

CONSIDÉRANT que les projets inscrits à la liste des projets à caractère physique seront réalisés dans les limites du financement disponible dans chacune des sous-mesures octroyées au centre de services scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Caroline Bohémier, administratrice,

- d'approuver la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) pour l'année 2025-2026 - Phase 3, comme déposée sous la cote 06.02a.

CA-2025-12-02-421 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7 INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS
7.1 SUIVI DES PLAINTES DU PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, dépose le tableau de suivi des plaintes déposées au Protecteur régional de l'élève (PRÉ).

8 REDDITION DE COMPTES
8.1 RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉLÈVE

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, informe les administrateurs que le rapport du Protecteur régional de l'élève (PRÉ) est déposé. Une capsule expliquant le rapport annuel du PRÉ est présentée.

8.2 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2025-2025

M^{me} Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources financières, présente les états financiers 2024-2025.

9 **INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
9.1 **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025**

M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le rapport annuel 2024.2025.

9.2 **PRIORITÉS DE TRAVAIL**

M. Stéphane Brault, directeur général adjoint, dépose un état de situation de l'évolution des priorités de travail 2025-2026.

10 **RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES**

10.1 **Comité vérifications** : M. Éric Saint-Denis, président du Comité vérifications, présente un état de situation des travaux de ce comité lors de leur dernière rencontre.

10.2 **Comité gouvernance et éthique** : M^{me} Robyn Maler, présidente du Comité gouvernance et éthique, présente un état de situation des travaux de ce comité lors de leur dernière rencontre.

10.3 **Comité ressources humaines** : M^{me} Stéphanie Hautot, présidente du Comité ressources humaines, présente un état de situation des travaux de ce comité lors de leur dernière rencontre.

M. Denis Lefebvre, président du CA par intérim, tient à souligner la qualité des dossiers qui sont présentés au CA. Merci pour votre rigueur!

Merci aux administrateurs pour leur implication et leurs excellentes questions qui permettent de prendre les meilleures décisions.

11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

M. Alexandre Guérin, administrateur, propose la levée de la séance, à 20h20.

CA-2025-12-02-422 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

Secrétaire générale

NM/vb/ng

